

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h par le maire.

2. Relevé des présences

Présent(e)s : **Bernard Savoie, Gérard Benoit, Jocelyne Kerry, Linda David, Yvon Chiasson, Linda Lavoie, Stéphanie Rail Larocque, Dave Brown et Sophie Larocque Robichaud**

Absent(e)s: **Alonzo Rail**

Public: 15 personnes.

3. Adoption de l'ordre du jour

AP2023-014

Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout du point :
9.6 Transfert des deux biens NID # 20653572 et NID # 20184388.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque

Appuyé par : Linda Lavoie

-adoptée

4. Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

5. Adoption des procès-verbaux précédents

5.1 Réunion ordinaire publique du 18 septembre 2023

PP2023-129

Il est proposé que les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 18 septembre 2023 soient adoptées telles que lues.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Jocelyne Kerry

- adoptée

5.2 Réunion extraordinaire publique du 10 octobre 2023

PP2023-130

Il est proposé que les minutes du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 10 octobre 2023 soient adoptées telles que lues.

Proposé par : Gérard Benoit

Appuyé par : Linda Lavoie

- adoptée

6. Suivi des procès-verbaux

Aucun suivi des procès-verbaux

7. Suivi du dossier – 732171 NB INC – Léonard Gauvin

7.1 Étude des objections - Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Lamèque –732171 NB INC – Léonard Gauvin.

Aucune objection n'a été déposée.

7.2 Résolution du Conseil sur la 1^{ère} lecture par son titre

7.2.1 Arrêté N° 10-1 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque

1^{ère} lecture - TITRE

PP2023-131

Il est proposé que l'arrêté N° 10-1 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

Proposé par : Gérard Benoit

Appuyé par : Stéphanie Rail Larocque -adoptée

7.3 Résolution du Conseil sur la 2^e lecture par son titre

7.3.1 Arrêté N° 10-1 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque

2^e lecture - TITRE

PP2023-132

Il est proposé que l'arrêté N° 10-1 concernant la modification de l'arrêté de zonage de Lamèque, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Jocelyne Kerry -adoptée

8. Correspondances reçues et envoyées

On passe en revue les correspondances reçues et envoyées pour la période courante.

9. Affaires nouvelles

9.1 Prolongement du contrat de déblaiement de la neige – Sainte-Marie-Saint-Raphaël

PP2023-133

Il est proposé d'accepter le prolongement du contrat conclu entre le village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël avec Trans Provincial Ltée au montant de 461 959,06 \$(TVH incluse) pour le déblaiement de la neige sur une période de trois (3) ans, à partir de la première neige d'automne 2023 jusqu'à la dernière neige au printemps 2026 sur les limites établies par ce contrat tel que mentionné à la nouvelle annexe C, dudit contrat.

Proposé par: Linda Lavoie

Appuyé par: Yvon Chiasson -adoptée

9.2 Fond pour le développement des collectivités du Canada FDCC – Financement supplémentaire et plans de dépenses en immobilisation consolidés

PP2023-134

Il est proposé que la municipalité soumet une demande de Projet -Surface multisport – Aréna pour un montant de 132 609,00\$ au fond pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) - Financement supplémentaire et plans de dépense en immobilisation consolidés.

Proposé par: Gérard Benoit

Appuyé par: Jocelyne Kerry -adoptée

9.3 Radiothon Richelieu 2023

PP2023-135

Il est résolu que la municipalité contribue un montant de 100,00 \$ au Radiothon Richelieu 2023 de Lamèque.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque

Appuyé par : Linda Lavoie -adoptée

9.4 Campagne de financement de l'école Marie-Esther /année scolaire 2023-2024

PP2023-136

Il est proposé que le conseil contribue un montant de 500,00 \$ pour la campagne de financement de l'école Marie-Esther - année scolaire 2023-2024.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Yvon Chiasson -adoptée

9.5 MACS cotisation

PP2023-137

Il est proposé que la municipalité paye la cotisation au MACS de 100,00 \$ pour l'année 2023.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Linda David

- adoptée

9.6 Transfert des deux biens NID # 20653572 et NID # 20184388.

PP2023-138

Il est proposé que la municipalité accepte le transfert des biens NID # 20653572 et NID # 20184388 situé à Pigeon Hill par le ministère des gouvernements locaux.

Proposé par : Yvon Chiasson

Appuyé par : Linda Lavoie

- adoptée

10. Présentation du public

11. Mot du Maire

Le projet de la lagune va très bien, les travaux sont rendus à 75 %, reste quelques travaux encore et si tout va bien, on espère que les travaux seront terminés avant les fêtes. La conseillère Linda David propose de souligner les reconnaissances des conseillers lors du congrès de l'AFMNB. Madame la conseillère Linda Lavoie reconnut pour 15 ans de service et monsieur Gérard Benoit, conseiller pour 20 ans de service.

12. Questions du public

Madame Norma Aubut fait une remarque que les drapeaux ne sont pas en ordre. Le maire dit qu'il faire la vérification et nous allons rectifier la situation si c'est le cas. Monsieur Oscar Gauvin remarque à l'occasion le nom Shippagan les îles est encore utilisé et ce dans le journal de samedi 14 octobre.

Le maire répond qu'il avait vu ça aussi et qu'il allait poser la question aux bonnes personnes et va faire rectifier la situation.

Monsieur Gaouette, ma question est ça se situe où le zonage des affaires de Lamèque. Monsieur le maire adjoint Gérard Benoit qui siège sur le comité de Lamèque Centre-ville répond que c'est un budget indépendant que c'est les commerçants du secteur qui contribuent d'une façon volontaire sur leur taxe pour permettre au centre-ville d'apporté des améliorations. La délimitation de la zone est à partir d'anciennement Construction Lamèque jusqu'au Pont et jusqu'au Parc Écologique.

13. Levée de la réunion

Levée de la réunion à **19 h 27**



Bernard Savoie
Maire



Dave Brown
Directeur général/Greffier